



Union Départementale des syndicats des Alpes-Maritimes

Nice, le 21 JANVIER 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Economie prétend, à travers son projet de loi, moderniser l'économie et lever les freins à l'activité, pour renouer avec une croissance durable.

Il veut, tout à la fois, libéraliser le transport non urbain de voyageurs par autocar, déréguler certaines professions réglementées, remettre en cause la justice sociale et le droit du travail.

Par ailleurs, ce projet prévoit d'élargir et amplifier le travail dominical, ce qui aggraverait encore la précarité des salariés du commerce et des services et permettrait une généralisation des horaires atypiques pour supprimer les contreparties financières liées au caractère exceptionnel de ces rythmes de travail.

Les propositions concernant la justice prud'homale constituent une véritable provocation. C'est la mise au pas des conseillers prud'hommes dont le rôle sera affaibli.

Par ailleurs, rien dans ce texte ne permet d'améliorer le fonctionnement des Conseils de prud'hommes et les procédures pour les salariés. C'est un texte régressif et dangereux qui ne porte aucune avancée pour le monde du travail.

Alors que les salariés font les frais d'une crise sociale sans précédent que traverse notre pays, que les salariés auraient besoin de plus de droits pour se protéger et intervenir sur les choix stratégiques de l'entreprise, le Ministre de l'Economie propose encore plus de flexibilité et moins de droits pour les salariés.

L'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes, appelle les privés d'emplois, les retraités et les salariés à s'opposer à ce texte inefficace économiquement, dangereux socialement, et à participer au rassemblement :

**Lundi 26 JANVIER 2015 à
10h00 - Place Garibaldi.**

Pour l'Union Départementale CGT

Gérard RE

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 04 92 47 71 10  ud@cgt06.fr Notre site : www.cgt06.fr